

CATALOGUES DES FORMATIONS 2022

TARIF 6 JOUR 42H 2400 euros HT | par stagiaire

DATES DES FORMATIONS nous contacter

DELAIS D'ACCES A LA FORMATION | 3 jours ouvrables

ou 4 semaines si prise en charge par un OPCO

LIEUX inter-entreprise | dans nos locaux à DIEPPE

LIEUX intra-entreprise | personnalisable sur devis

LIEUX ET CONDITIONS D'ACCUEIL PSH sont adaptés individuellement pour toutes nos formations.

PUBLIC CONCERNÉ

Equipe de maîtrise d'œuvre | Equipe directrice | Equipe de projeteurs des bâtiments et des travaux publics.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLES PRE-REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Avoir des connaissances d'environnement informatique et des compétences métier en dessin de la construction. Savoir dessiner. Lire un document technique. **QCM AVANT ENTREE EN FORMATION**

OBJECTIF DE L'ACTION

Acquérir des connaissances d'outils du logiciel essentielles pour bâtir tout en informant une modélisation de données [BIM] pour équiper techniquement [structure + cvc + plomberie + électricité] un ouvrage issu de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

MOYENS PÉDAGOGIQUES et TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT | copie support de cours remis

La méthode d'enseignement se structure sur la base d'un exposé théorique thématique avec croquis de démonstration à l'appui. Pour la réussite de votre formation nous utiliserons comme support de communication pour animer la formation un poste informatique relié à un vidéoprojecteur. La formation est animée et encadrée par un formateur Architecte Synthèse avec expérience professionnelle de terrain.

SUIVI DE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION

Feuilles d'émergence signées par demi-journée par les stagiaires et contresigné par le formateur.

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES ACTIONS

Les moyens utilisés, pour la vérification et validation des acquis enseignés, sont une mise en situation circonstancielle d'études de cas pratiques. **TEST DE CONNAISSANCE DE FIN DE FORMATION**

EVALUATION ET SATISFACTION

Le formateur renseigne une fiche d'évaluation concernant le stagiaire qui complète également un questionnaire de qualité et de satisfaction de l'enseignement reçu.

A L'ISSU DE LA FORMATION

Le bénéficiaire est capable d'établir des paramètres de base, de naviguer, dessiner, représenter, importer, exporter, renseigner, nomenclaturer avec l'outil logiciel.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

2 jours (2/6) application utilisation des outils de modélisation logiciel

[1] philosophie démarrage] + [1] documents de sortie]

[1] structure] + [1] mécanique] [1] plomberie] [1] électricité]

LA PHILOSOPHIE DU BIM

l'éthique comportemental

les logiciels, les métiers et la hiérarchie par métier

l'approche à l'univers

LE DÉMARRAGE DU LOGICIEL

la ligne de séparation de l'univers Projets et Familles

nouveau projet / le projet et le gabarit

construction + architectural + structure + génie climatique

L'ENVIRONNEMENT DU LOGICIEL

visionnage des onglets

présentation du menu ruban

le bouton de menu de l'application

la barre d'outils d'accès rapide

l'info center et l'aide

l'arborescence du projet

la zone de dessin

la barre d'état, des options, de contrôle d'affichage

la palette de propriétés

le sélecteur de type

les vues

onglets architecture + structure + acier + systèmes

MISE EN PLACE DE LA MAQUETTE

lignes de niveaux, quadrillage, cotation et verrouillage

point de base du projet + géolocalisation

LES PARAMETRES DE LA MAQUETTE

information sur le projet

motifs de remplissage et matériaux

bibliothèque d'apparence de rendu

les paramètres supplémentaires

styles d'objets, de lignes

demi-teinte/niveau en fond de plan

accrochages

unités | niveau de détails

INSERER

Lier Importer Charger depuis la bibliothèque

revit IFC CAO

PARAMETRAGES DEDIES S + MEP

structure + acier + systèmes

paramètres de génie climatique

paramètres électriques

INBRAWL | société d'architecte et d'urbanisme | SAS

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES ARCHITECTE DE HAUTE NORMANDIE | CAPITAL SOCIAL : 1000 € | NUMERO SIREN 83170472100016RCS DIEPPE | CODE APE / NAF : 7111Z | TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR53831704721

ASSURANCE DÉCENNALE PROFESSIONNELLE OBLIGATOIRE MUTUELLE DES ARCHITECTES FRANÇAIS : MAF IDENTIFICATION 2639/y/112 POLICE 164499/B | INBRAWL FORMS | ORGANISME FORMATION NUMERO

D'ENREGISTREMENT EN DATE DU 11 01 2019 | DÉCLARATION D'ACTIVITÉ ENREGISTRÉE SOUS LE N° 28760585476 AUPRÈS DU PRÉFET DE RÉGION DE NORMANDIE | IDDD 0073740

QUALIOPHI CERTIFICAT 803851 ACREDITATION N°5-0616 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAF.FR au titre des catégories suivantes : actions de formation | DOCUMENT MAJ 19 AVRIL 2022

siège social : INBRAWL | 1 Quai de l'Avenir 76200 Dieppe | +33 (0) 783 285 583 | contact@inbawl.eu

CONTENU PÉDAGOGIQUE

2 jours (4/6) application utilisation des outils de modélisation logiciel [1] philosophie démarrage] + [1] documents de sortie] [1] structure] + [1] mécanique] [1] plomberie] [1] électricité]

STRUCTURE

utilisation des familles et des types dédiés
poutre mur poteau sol ferme contreventement système de poutre assemblages
fondation
armature

ACIER

utilisation des familles et des types dédiés
assemblages
éléments de fabrication
modificateurs
coupes paramétriques

SYSTEMES CVC

utilisation des familles et des types dédiés
chauffage ventilation air conditionné
fabrication
collaboration P & ID
équipement génie climatique
réseaux et équipements

SYSTEMES ELECTRIQUE

utilisation des familles et des types dédiés
réseaux chemins de câbles et équipements

SYSTEMES PLOMBERIE

utilisation des familles et des types dédiés
plomberie et canalisation
réseaux et équipements

CATALOGUES DES FORMATIONS 2022

TARIF 6 JOUR 42H 2400 euros HT | par stagiaire

DATES DES FORMATIONS nous contacter

DELAIS D'ACCES A LA FORMATION | 3 jours ouvrables

ou 4 semaines si prise en charge par un OPCO

LIEUX inter-entreprise | dans nos locaux à DIEPPE

LIEUX intra-entreprise | personnalisable sur devis

LIEUX ET CONDITIONS D'ACCUEIL PSH sont adaptés individuellement pour toutes nos formations.

PUBLIC CONCERNÉ

Equipe de maîtrise d'œuvre | Equipe directive | Equipe de projeteurs des bâtiments et des travaux publics.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLES PRE-REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION Avoir des connaissances d'environnement informatique et des compétences métier en dessin de la construction. Savoir dessiner. Lire un document technique. **QCM AVANT ENTREE EN FORMATION**

OBJECTIF DE L'ACTION

Acquérir des connaissances d'outils du logiciel essentielles pour bâtir tout en informant une modélisation de données [BIM] pour équiper techniquement [structure + cvc + plomberie + électricité] un ouvrage issu de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

MOYENS PÉDAGOGIQUES et TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT | copie support de cours remis

La méthode d'enseignement se structure sur la base d'un exposé théorique thématique avec croquis de démonstration à l'appui. Pour la réussite de votre formation nous utiliserons comme support de communication pour animer la formation un poste informatique relié à un vidéoprojecteur. La formation est animée et encadrée par un formateur Architecte Synthèse avec expérience professionnelle de terrain.

SUIVI DE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION

Feuilles d'émergence signées par demi-journée par les stagiaires et contresigné par le formateur.

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES ACTIONS Les moyens utilisés, pour la vérification et validation des acquis enseignés, sont une mise en situation circonstancielle d'études de cas pratiques. **TEST DE CONNAISSANCE DE FIN DE FORMATION**

EVALUATION ET SATISFACTION

Le formateur renseigne une fiche d'évaluation concernant le stagiaire qui complète également un questionnaire de qualité et de satisfaction de l'enseignement reçu.

A L'ISSU DE LA FORMATION

Le bénéficiaire est capable d'établir des paramètres de base, de naviguer, dessiner, représenter, importer, exporter, renseigner, nomenclaturer avec l'outil logiciel.

INBAWL | société d'architecte et d'urbanisme | SAS

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES ARCHITECTE DE HAUTE NORMANDIE | CAPITAL SOCIAL : 1000 € | NUMERO SIREN 83170472100016RCSDIEPPE | CODE APE / NAF : 7111Z | TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR53831704721
ASSURANCE DÉCENNALE PROFESSIONNELLE OBLIGATOIRE MUTUELLE DES ARCHITECTES FRANÇAIS : MAF IDENTIFICATION 2639/y/112 POLICE 164499/B | INBAWL FORMS | ORGANISME FORMATION NUMERO
D'ENREGISTREMENT EN DATE DU 11 01 2019 | DÉCLARATION D'ACTIVITÉ ENREGISTRÉE SOUS LE N° 28760585476 AUPRÈS DU PRÉFET DE RÉGION DE NORMANDIE | IDDD 0073740
QUALIOP CERTIFICAT 803851 ACREDITATION N°5-0616 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAF.FR au titre des catégories suivantes : actions de formation | DOCUMENT MAJ 19 AVRIL 2022

siège social : INBAWL | 1 Quai de l'Avenir 76200 Dieppe | +33 (0) 783 285 583 | contact@inbawl.eu

toutes les pièces écrites et graphiques produites par INBAWL ne permettent pas de réaliser les travaux | art.L111-1 | ce document ainsi que tous documents qui lui seraient joints sont strictement confidentiels et ne peuvent être communiqués à des tiers sans l'autorisation écrite préalable de l'Architecte gérant et fondateur de la société INBAWL. La profession d'Architecte est une profession assermentée et réglementée soumise aux dispositions de la Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 modifiée sur l'architecture et ses décrets d'application, en particulier le décret n° 80-217 du 20 mars 1980 portant sur le code des devoirs professionnels des architectes | article 78 de la Loi CAP | obligation légale d'affichage réglementaire du nom de la société et de l'Architecte auteur du projet sur la construction et sur l'autorisation d'urbanisme sur le terrain.....PAGES 23 | PGS 25

CONTENU PÉDAGOGIQUE

2 jours (6/6) application utilisation des outils de modélisation logiciel [1j philosophie démarrage] + [1j documents de sortie] [1j structure] + [1j mécanique] [1j plomberie] [1j électricité]

LES DIFFERENTES ANNOTATIONS DEDIEES S + MEP

les cotes | les notes de texte | les étiquettes | les symboles 2D
légende de gaine
légende de canalisations
légende motif / couleur

ANALYSER

modèle et outils analytiques
espaces et zones
rapports et nomenclatures
vérification des systèmes
motif couleurs
optimisation d'énergie

COMPLEMENTS

batch print
eTransmit
model review
worksharing monitor

NOMENCLATURES DEDIEES S + MEP

création et présentation des propriétés des nomenclatures
modification d'une nomenclature ou d'une quantité
nomenclatures de relevés de matériaux
sélection des champs d'une nomenclature

PREPARATION DE LA LISTE DES DOCUMENTS

les feuilles | la liste des feuilles
les cartouches
personnaliser les titres de vue et les nomenclatures

LE RENDU D'IMAGE

préparation documentaire

IMPRESSION

sélection de vues à imprimer
impression des vues et des feuilles
impression au format PDF

CATALOGUES DES FORMATIONS 2022

TARIF 6 JOUR 42H 2400 euros HT | par stagiaire

DATES DES FORMATIONS nous contacter

DELAIS D'ACCES A LA FORMATION | 3 jours ouvrables

ou 4 semaines si prise en charge par un OPCO

LIEUX inter-entreprise | dans nos locaux à DIEPPE

LIEUX intra-entreprise | personnalisable sur devis

LIEUX ET CONDITIONS D'ACCUEIL PSH sont adaptés individuellement pour toutes nos formations.

PUBLIC CONCERNÉ

Equipe de maîtrise d'œuvre | Equipe directive | Equipe de projeteurs des bâtiments et des travaux publics.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLES PRE-REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION Avoir des connaissances d'environnement informatique et des compétences métier en dessin de la construction. Savoir dessiner. Lire un document technique. **QCM AVANT ENTREE EN FORMATION**

OBJECTIF DE L'ACTION

Acquérir des connaissances d'outils du logiciel essentielles pour bâtir tout en informant une modélisation de données [BIM] pour équiper techniquement [structure + cvc + plomberie + électricité] un ouvrage issu de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

MOYENS PÉDAGOGIQUES et TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT | copie support de cours remis

La méthode d'enseignement se structure sur la base d'un exposé théorique thématique avec croquis de démonstration à l'appui. Pour la réussite de votre formation nous utiliserons comme support de communication pour animer la formation un poste informatique relié à un vidéoprojecteur. La formation est animée et encadrée par un formateur Architecte Synthèse avec expérience professionnelle de terrain.

SUIVI DE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION

Feuilles d'émergence signées par demi-journée par les stagiaires et contresigné par le formateur.

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES ACTIONS Les moyens utilisés, pour la vérification et validation des acquis enseignés, sont une mise en situation circonstancielle d'études de cas pratiques. **TEST DE CONNAISSANCE DE FIN DE FORMATION**

EVALUATION ET SATISFACTION

Le formateur renseigne une fiche d'évaluation concernant le stagiaire qui complète également un questionnaire de qualité et de satisfaction de l'enseignement reçu.

A L'ISSU DE LA FORMATION

Le bénéficiaire est capable d'établir des paramètres de base, de naviguer, dessiner, représenter, importer, exporter, renseigner, nomenclaturer avec l'outil logiciel.

INBAWL | société d'architecte et d'urbanisme | SAS

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES ARCHITECTE DE HAUTE NORMANDIE | CAPITAL SOCIAL : 1000 € | NUMERO SIREN 83170472100016RCSDIEPPE | CODE APE / NAF : 7111Z | TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR53831704721
ASSURANCE DÉCENNALE PROFESSIONNELLE OBLIGATOIRE MUTUELLE DES ARCHITECTES FRANÇAIS : MAF IDENTIFICATION 2639/y/112 POLICE 164499/B | INBAWL FORMS | ORGANISME FORMATION NUMERO
D'ENREGISTREMENT EN DATE DU 11 01 2019 | DÉCLARATION D'ACTIVITÉ ENREGISTRÉE SOUS LE N° 28760585476 AUPRÈS DU PRÉFET DE RÉGION DE NORMANDIE | IDDD 0073740
QUALIOPi CERTIFICAT 803851 ACREDITATION N°5-0616 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAF.FR au titre des catégories suivantes : actions de formation | DOCUMENT MAJ 19 AVRIL 2022

siège social : INBAWL | 1 Quai de l'Avenir 76200 Dieppe | +33 (0) 783 285 583 | contact@inbawl.eu

toutes les pièces écrites et graphiques produites par INBAWL ne permettent pas de réaliser les travaux | art.L111-1 | ce document ainsi que tous documents qui lui seraient joints sont strictement confidentiels et ne peuvent être communiqués à des tiers sans l'autorisation écrite préalable de l'Architecte gérant et fondateur de la société INBAWL. La profession d'Architecte est une profession assermentée et réglementée soumise aux dispositions de la Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 modifiée sur l'architecture et ses décrets d'application, en particulier le décret n° 80-217 du 20 mars 1980 portant sur le code des devoirs professionnels des architectes | article 78 de la Loi CAP | obligation légale d'affichage réglementaire du nom de la société et de l'Architecte auteur du projet sur la construction et sur l'autorisation d'urbanisme sur le terrain.....PAGES 24 | PGS 25